

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 25

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Mobilier scolaire moderne



- réglable
- solide
- confortable
- élégant

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Déjà les vacances...* — **Vaud :** Postes au concours. — Nyon. — Félicitations. — Bébé-orchestre de Payerne. — Un après-midi à Echichens. — Cours de natation. — Tourisme pédestre. — Auberges de jeunesse. — A propos de l'article de la «Gazette de Lausanne». — Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance. — **Genève :** Assemblée du groupe de la C.I.A. — U.I.G.M. : Ça sent les vacances. — U.I.G.D. — **Neuchâtel :** Université populaire. — **Jura bernois :** Assemblée des délégués S.I.B. — Nécrologie. — **Communiqué :** Congrès international du bâtiment scolaire et de l'éducation en plein air. — Placement.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Albert Cardinaux :** Troublantes perspectives (suite et fin). — **R. Renaud :** Préparons le 1er août.

Partie corporative

DÉJÀ LES VACANCES...

Pendant les vacances, notre journal paraîtra :

- N° 26 — le 18 juillet (Bulletin)
- N° 27 — le 1er août (Educateur)
- N° 28 — le 15 août (Educateur)
- N° 29 — le 29 août (Bulletin).

A partir du N° 30, qui paraîtra le 5 septembre, le journal reprendra son rythme hebdomadaire et chaque numéro abritera, comme d'habitude, à la fois le « Bulletin » et l'« Educateur ».

Et bonnes vacances à tous !

G. W.

VAUD

POSTES AU CONCOURS jusqu'au 14 juillet 1953 :

Bofflens : Instituteur primaire.

Marnand : Instituteur primaire.

Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Oron-la-Ville : Maîtresse de coupe et confection.

Le Chenit (F. A. O. du 23. 6. 53) : le concours ouvert pour le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille au Sentier est annulé.

SECTION DE NYON

C'est **mercredi 8 juillet**, dès 14 h. 30, dans sa classe d'**EYSINS**, que notre collègue **F. BARBAY** nous entretiendra de ce sujet fort actuel : **L'imprimerie scolaire.**

Le Comité.

FÉLICITATIONS

Notre collègue **André Charlet**, instituteur à Lausanne, déjà porteur, dès 1950, du brevet spécial pour l'enseignement du chant, vient de subir avec succès des examens théoriques et pratiques au Conservatoire de Genève, à la suite desquels il a obtenu le diplôme de **chef d'orchestre**. Il fut notamment l'élève de M. Samuel Baud-Bovy.

Félicitons chaleureusement notre collègue Charlet qui a travaillé d'arrache-pied pour l'obtention de ses diplômes sans pour cela interrompre son enseignement. Issu d'une famille de musiciens, fils de Lucien Charlet, notre collègue également, qui fut en son temps l'excellent directeur du chœur mixte du district de Morges, André Charlet est aussi le directeur (et fondateur) du **Chœur des Jeunes de l'Eglise Nationale vaudoise** et de la « **Chorale** » du **Brassus**, deux des meilleurs ensembles chorals de notre canton.

Cl.-H. F.

BÉBÉ-ORCHESTRE DE PAYERNE

Nous avons eu le plaisir d'écouter ce ravissant ensemble lors de l'Assemblée générale de la S.P.V. du 27 janvier 1952. Depuis lors, il a fait du chemin, continuant sa marche ascendante. Il nous convie à deux concerts qui auront lieu :

à **Payerne**, le dimanche 5 juillet, à 15 h., à la salle de Beaulieu ;
aux **Diablerets**, le dimanche 12 juillet, à 15 h. à la Grande salle.

Allez écouter le B.B.O. de Payerne dont l'animateur est notre collègue J.-L. Pahud. A côté des jouissances musicales, vous goûterez aussi la fraîcheur d'expression et la sincérité de ces petits artistes.

E. B.

UN APRÈS-MIDI A ÉCHICHENS

Quatre membres du comité de la S.P.V. et de nombreux collègues ont assisté mercredi dernier 24 juin à l'**Assemblée générale annuelle de l'Association de l'Ecole Pestalozzi** (ancien asile rural vaudois).

Le Dr Ch. Guisan — qui est confirmé par acclamations dans ses fonctions de président — donne connaissance du rapport annuel faisant ressortir tour à tour les « lumières » et les « ombres », retraçant l'œuvre accomplie, remerciant le directeur, les membres du corps enseignant, le personnel, tous ceux qui accordent leur appui à l'Ecole Pestalozzi. Il rend un hommage spécial à ses prédécesseurs. **M. Jacques Besson, directeur**, donne ensuite connaissance de la marche de l'institution durant l'année écoulée. Il le fait avec sincérité, citant de nombreux exemples, mettant en relief les difficultés et les joies qui sont les siennes et celles du personnel enseignant. Il dit aussi sa foi en la générosité de notre population et s'appuyant sur les dernières expériences faites dans ce domaine. Il est vivement applaudi.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité. La situation est saine. Les réalisations projetées poseront cependant de graves problèmes financiers.

La réorganisation de l'école et les constructions prévues ont fait l'objet de longues et minutieuses études. Les plans des futurs bâtiments sont présentés par le président. La réalisation se fera par étapes successives.

Avec l'autorisation du comité, M. J. Besson, directeur, a fait un **voyage d'études** en Allemagne, en Belgique et surtout en Hollande. Il a vu là-bas plusieurs maisons semblables à l'Ecole Pestalozzi ou poursuivant des buts analogues. Il a pu étudier en détail leurs bases financières et faire une ample moisson de renseignements de tous ordres qui seront fort utiles pour le développement de l'institution qu'il dirige avec un total dévouement.

Une excellente collation préparée et servie par Mme Besson et le personnel de l'école mit fin à cette réconfortante assemblée.

E. B.

COURS DE NATATION (rappel)

Samedi et dimanche 11 et 12 juillet, à 15 h. 30 à Ouchy-Plage. Organisation : Commission interfédération pour la natation. Voir « Bulletin » de samedi dernier 27 juin 1953.

TOURISME PÉDESTRE

Sous la présidence de M. Armin de Kaenel s'est tenue récemment à Baumaroché sur Chardonne l'assemblée générale annuelle de cette sympathique association, qui a balisé à ce jour plus de mille km de trajets en terre vaudoise. Les losanges jaunes du T.P., placés par M. Sigismond Dutoit, chef technique, et ses nombreux collaborateurs, sont bien connus de tous. Le Comité voudrait voir les véhicules circuler avec un maximum de prévenance sur ces parcours où les piétons doivent trouver quelque quiétude ! On a déploré en outre que certains chauffards partent à l'assaut des montagnes, semant la panique sur les chemins des pâturages. Il a été question de demander des mesures de priorité en faveur des piétons sur certains parcours. L'édition d'un guide avec cartes a été entreprise. Notre collègue Peyrollaz (Chexbres) a relevé l'importance, pour nos enfants, du travail entrepris par le Tourisme pédestre. Nous pensons, — et c'est un vœu du Comité — que le corps enseignant a le devoir de s'intéresser activement à cet effort, qui faute de fonds et d'appuis suffisants n'a pas atteint chez nous le développement qu'on pourrait souhaiter.

A. P.

ASSOCIATION VAUDOISE DES AUBERGES DE JEUNESSE

A l'Auberge de Jeunesse de Territet s'est tenue mardi 23 juin l'assemblée générale de l'Association vaudoise, que préside M. Robert Lorenz. On a enregistré avec plaisir que le réseau des A.J. vaudoises s'étend peu à peu ; de 5, avec 190 places en 1949, elles ont passé à onze, avec 800 places, à fin 1952. A Nyon, l'exploitation d'une magnifique propriété au bord du lac, a commencé avec la collaboration de la commune, du T.C.S. section camping et du Département social romand.

Notre collègue C. H. Forney a été appelé au Comité de direction ; il a été enregistré une proposition tendant à répandre l'utilisation des Auberges de jeunesse pour des séjours de classes, pendant la saison de moindre utilisation ; celles de Château-d'Œx, de Faoug, de Vers-l'Eglise, entre autres, permettraient de réaliser sans frais excessifs des camps scolaires d'une certaine durée.

Le secrétariat, qui est heureux de compter dans l'association plusieurs membres du corps enseignant, recommande de demander assez tôt les cartes de chefs.

André Pulfer.

A PROPOS DE L'ARTICLE DE LA « GAZETTE DE LAUSANNE »...

Notre collègue Forney nous prie de préciser qu'il n'est pas l'auteur de l'article incriminé dans le dernier numéro du « Bulletin » comme pourrait le laisser croire sa qualité de collaborateur de la « Gazette ».

E. B.

QUE FAIT LE SECRÉTARIAT VAUDOIS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ?

Le soussigné a eu dernièrement le plaisir avec M. J. Born, inst., président du Comité consultatif et de contrôle de l'« Ecolier Romand », d'être reçu par le Comité de la Société Pédagogique Vaudoise afin de présenter d'une part, l'activité du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance (S.V.P.E.) et d'autre part, les efforts faits par cette institution pour offrir à notre jeunesse des journaux répondant à leurs besoins et à leurs goûts.

Invité par le Comité de la S.P.V. à faire paraître dans l'« Educateur » un résumé de notre exposé nous nous permettons donc aujourd'hui de rappeler le but du S.V.P.E. et de commenter quelques-unes de nos principales activités. Nous dispenserons ainsi nos lecteurs des chiffres et statistiques traditionnels... (nombre de mères aidées au moment d'une naissance, enfants chaussés et habillés, enfants placés, etc.) la plupart d'ailleurs recevant régulièrement en tant que collaborateurs de notre institution nos rapports d'activité.

But

Le but du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance est, d'une part, de coordonner les efforts des personnes, associations, centres et institutions qui s'intéressent à la protection de l'enfance dans le canton de Vaud et, d'autre part, *d'intervenir en cas d'urgence ou à titre complémentaire en faveur d'enfants ou d'adolescents ayant besoin d'aide ou de protection.*

Le Secrétariat se propose en particulier :

- a) d'organiser et d'intensifier le travail de propagande en faveur de l'enfance ;
- b) d'améliorer et de développer, par tous moyens appropriés, la protection de l'enfance ;

- c) de réunir et de classer tous documents de nature à renseigner sur tout ce qui concerne cette protection, aussi bien en Suisse, notamment dans le canton de Vaud, qu'à l'étranger ;
- d) de servir d'organe de liaison entre les membres du Secrétariat, en restant en contact permanent avec eux, et de leur fournir sur demande tous renseignements concernant la protection de l'enfance ;
- e) de tenir lieu de bureau public et gratuit d'informations sur tout ce qui a trait à la protection de l'enfance et à l'activité des membres du Secrétariat ;
- f) *de se charger, pour le compte d'œuvres en faveur de l'enfance, d'activités telles que gérances, démarches, organisation d'appels et campagnes de propagande.*

Placements temporaires d'enfants

Afin de disposer d'un fichier comptant toutes les familles voulant bien recevoir un enfant gratuitement ou contre dédommagement nous entreprenons actuellement une enquête dans les villes de notre canton. Lorsqu'une fillette ou un garçon doit être placé pour une courte durée il est nécessaire en effet qu'il ne soit pas « sorti » de son milieu habituel. Nous estimons que, pour des raisons psychologiques, il faut qu'il reste dans son quartier, qu'il puisse poursuivre sa classe, qu'il continue à fréquenter ses camarades, etc. (A suivre)

GENÈVE

ASSEMBLÉE DU GROUPE DE LA C. I. A.

Les sociétaires du groupe primaire de la C. I. A. étaient convoqués, le mercredi 24 juin, pour élire les délégués du groupe au comité de la C. I. A. et à la Commission technique plénière.

Cette séance était présidée par Me Alfred Borel, délégué de l'Etat au comité de la C. I. A.

Après un intermède de notre collègue Marius Jaquet, désigné comme secrétaire de l'assemblée, on passa aux élections statutaires.

Les candidats présentés par les deux sections de l'« Union » furent tous élus. Ce sont :

Délégués au Comité : M. Gustave Willemin, ancien ;
Mlle Marg. Charmot, ancien ;
M. Etienne Fiorina, nouveau.

Suppléants : M. Roger Nussbaum, ancien ;
M. Pierre Haubrechts, nouveau ;
Mme Colette Collet, nouveau.

à la Commission technique : Mlle Jeanne Meyer, ancien ;
M. André Neuenschwander, nouveau.

En fin d'assemblée, nos collègues G. Willemin, Ed. Gaudin, R. Chabert et Emile Pâquin furent élus membres du Comité du Fonds de subsides.

A.-L.

U. I. G. MESSIEURS

ÇA SENT LES VACANCES

Assemblée générale du 26 juin 1953

Présidence : Ad. Lagier.

Participation faible.

Récital de diction. En début de séance, les candidats de 2e année nous montrent des talents divers dans l'interprétation de textes et de scènes. Que leur professeur, notre collègue A. Kühne, à qui nous devons l'initiative de ce récital, soit vivement remercié, de même que ses élèves. Ils nous ont fait passer d'agréables instants.

Admissions. Quatre nouveaux membres actifs sont admis à l'unanimité. Ce sont Philippe Aubert, Armand Paoliello, Robert Rudin et Pierre Schlaeppli. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue dans notre groupement.

Enquête sur le plan d'études. Une longue discussion ne parviendra pas à éclaircir une situation délicate. Le problème à résoudre est le suivant : Le questionnaire de l'enquête paraîtra-t-il dans un seul journal ou dans tous les quotidiens ? Un fait nouveau est apparu depuis la dernière assemblée générale. L'heure est tardive. Certains membres n'ont pas pu résister à la faim ; d'autres ont préféré ne pas indisposer leur épouse. Il ne reste que les acharnés qui décident finalement le renvoi du débat en septembre. D'ici là, certains collègues auront procédé à diverses consultations qui, nous l'espérons, faciliteront les prochaines discussions.

E. P.

U. I. G. — DAMES

La collecte en faveur de l'Alliance des sociétés féminines a rapporté la somme de 201 francs. Nous remercions toutes les collègues qui ont répondu à notre appel.

M. Th. B.

NEUCHÂTEL

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Le 16 juin dernier, la S. P. N. était invitée à se faire représenter à La Chaux-de-Fonds, avec bon nombre d'autres sociétés à but culturel, à une séance d'information sur la fondation d'une Université populaire. Cette assemblée était convoquée par un Comité d'initiative présidé par M. Chautemps.

La nouvelle institution paraît vraiment répondre à un besoin. La création a rencontré l'approbation de chacun. Il existe une U. P. à Lausanne. Il y en a en Suisse allemande, à Zurich notamment. Elles s'ouvrent à toutes personnes désireuses de parfaire leur culture dans

tel ou tel domaine déjà spécialisé. Elles ne préparent pas à l'obtention de diplômes quelconques.

L'U. P. ne cherche en rien à se substituer à tout autre mouvement similaire, tels les Centres d'éducation ouvrière, pas plus qu'elle ne nuira à l'organisation de nos cours professionnels. Mais elle collaborera à élever le niveau de la culture de l'ensemble du peuple. Ainsi, nous ne doutons pas qu'elle trouvera l'appui des pouvoirs publics sans lequel elle ne saurait envisager l'avenir. Nous ne pouvons que féliciter les auteurs de ce projet auquel nous souhaitons plein succès.

W. G.

JURA BERNOIS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. I. B.

L'assemblée annuelle, qui a eu lieu le 6 juin à Berne, avait été précédée d'une réunion préliminaire, à Delémont, des délégués du Jura et des présidents des sections jurassiennes.

Retenons, de l'exposé de M. le Dr K. Wyss, secrétaire central de la SIB, d'intéressantes précisions quant au **projet de loi sur les traitements** : rien n'a été fait, durant l'exercice écoulé, la commission extra-parlementaire des traitements n'ayant pas été convoquée. La nouvelle estimation des prestations en nature a prouvé que le peuple, les autorités et le corps enseignant sont encore divisés en amis et en adversaires de la réglementation en vigueur. Pour le Comité cantonal, le résultat du vote de 1948 (le corps enseignant bernois avait repoussé par 1123 voix contre 948 la suppression du régime des prestations en nature) indique clairement la voie à suivre. Attendons maintenant que la commission extra-parlementaire et le gouvernement aient pris position à l'endroit des propositions du corps enseignant. M. Wyss demande de la cohésion et de la patience, pour ne pas compromettre l'aboutissement de nos revendications justifiées.

La pénurie d'instituteurs, dont l'Ancien canton souffre plus que le Jura, motive une intervention de M. le Dr R. Witschi, maître d'école normale, Berne. Un cours spécial, dit-il, réservé à des personnes de 25 à 35 ans, sera ouvert l'automne prochain dans cet établissement. Après deux ans d'une formation sérieuse, ces candidats à l'enseignement, qui possèdent une certaine maturité et de l'expérience de la vie, pourront, selon M. Witschi, devenir d'excellents instituteurs. Voilà une innovation bien tentante ! De quelle manière les écoles normales jurassiennes envisagent-elles de résoudre le problème ? Nous croyons savoir que de nouvelles mesures ont déjà été prises, dès cette année, à Porrentruy.

Pour la période 1954-1948, le bureau de l'assemblée reste le même, les membres actuels étant réélus à l'unanimité, avec applaudissements. Notre collègue Montavon demeure donc à la vice-présidence. Nous l'en félicitons et l'en remercions.

T.

NÉCROLOGIE

Nous déplorons vivement la perte que viennent de faire la S.P.J. et l'Ecole jurassienne, en la personne de Mlle **Jeanne Béguelin**, institutrice à Moutier. Adorée de ses élèves, notre jeune collègue s'en va, âgée de 30 ans seulement, minée par une maladie implacable.

M. Louis Simon, instituteur retraité à Buix, s'est éteint à l'âge de 61 ans, ayant donné le meilleur de ses forces, de son cœur et de son intelligence à ce village qui a possédé en lui un pédagogue de grande valeur.

La S.P.J. adresse toutes ses condoléances aux familles en peine.

T.

COMMUNIQUÉ

Ve CONGRÈS INTERNATIONAL DU BATIMENT SCOLAIRE
ET DE L'ÉDUCATION EN PLEIN AIR

27 août au 6 septembre

L'éducation en plein air joue un rôle prépondérant dans la pédagogie moderne ; sa valeur est pleinement reconnue lorsqu'il s'agit d'enfants malades ou menacés dans leur santé ; elle n'est pas moins profitable aux enfants bien portants.

Les deux thèmes d'études principaux seront cette année : « L'éducation en plein air » et « Le nouveau bâtiment scolaire ». Le congrès est itinérant : il débute à Bâle, pour aller ensuite à Zurich, Zoug, Leysin et Genève ; il comprend des visites d'écoles, de services médicaux, de sanatoria, sans compter des exposés et des entretiens sur les sujets qui touchent aux thèmes d'études.

L'exposition « Le nouveau bâtiment scolaire » ouvrira ses portes à Zurich, au moment du congrès et se propose de montrer les divers aspects du bâtiment scolaire moderne au point de vue de l'hygiène, de la pédagogie et de la culture.

Toutes les demandes de renseignements et les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 15 juillet au

Secrétariat du Congrès, M. A. Ledermann,
Secrétariat général de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich.

SERVICE DE PLACEMENT S.P.R.

Collègue bernois cherche pension pour sa fille de 15 ans, pendant les vacances d'été, du 12 juillet au 15 août. Leçons désirées.

Offres à André Pulfer, trésorier S.P.R., Corseaux.

PLACEMENT

Instituteur viennois désirerait placer son fils de 11 ans dans une famille d'instituteurs de la Suisse romande (5 juillet - 5 septembre). Ses ressources sont modestes ; éventuellement échange. S'adresser à M. W. Immervoll, Stolbergstrasse 53, Vienne 5.

Partie pédagogique

TROUBLANTES PERSPECTIVES

Voir Educateur Nos 20, 21, 22, 23, 24

DEMAIN

Hier, aujourd'hui : la cause ; demain : l'effet !

Ce n'est pas tout à fait exact : aujourd'hui, hier, le monde subit non seulement l'effet d'avant-hier, mais aussi, par anticipation, l'effet de ce que sera demain ; quels fiancés se comportent-ils uniquement en fonction de ce qu'ils ont été, du milieu dans lequel ils ont vécu, des besoins qu'ils ont ou qu'ils ont eu ?

Demain conditionne aujourd'hui dans une large mesure.

De la justesse de nos vues sur demain dépend la sagesse, la pertinence de notre comportement d'aujourd'hui.

Deux faits ont été établis sans conteste :

1° L'augmentation numérique de la population, augmentation accompagnée de l'enflure plus rapide encore des besoins de cette population.

2° La destruction de certaines matières irremplaçables, tout au moins pour ce qui est d'une partie du rôle qu'elles ont à jouer dans l'équilibre de l'ensemble.

L'évolution probable de cette situation pour demain, c'est, pour un temps du moins, la prolongation des « courbes » qui ont été esquissées. Pour donner du pain à cette population croissante, on créera des occasions de travail, on produira toujours plus, on trouvera des produits de remplacement pour la plupart des matières détruites, de l'absence desquelles on ne subira pas immédiatement le contre-coup ; la civilisation brillera tous les jours d'un éclat plus intense que la veille. On ira toujours plus vite d'un point du monde à l'autre ; on lancera des fusées sur la lune et sur les planètes les plus voisines, on en fera redescendre de l'uranium ou d'autres substances plus merveilleuses encore. Dancings et cinémas, stades géants pour des centaines de mille « sportifs » ne subiront guère de dommages du fait que la télévision sera là pour présenter à des millions d'humains, sottement admiratifs, le bouquet final du grand feu d'artifice. Et ce sera la fin en queue de poisson, dans une grande exubérance et par un cataclysme aussi indescriptible qu'inévitable !

Mais cela n'aurait pas une réelle importance, parce que ces millions, ou ces milliards d'individus n'auraient rien à perdre : il y a longtemps déjà qu'ils ne sauraient plus ce que c'est que la vie, laquelle est exactement le contraire de l'agitation.

Rappelons-nous Alexandre et Diogène : lequel était le plus vivant des deux, lequel a mené la Grèce à la ruine après l'avoir fait briller comme une lampe survoltée ? Lequel des deux nous donne-t-il, après des millénaires, le moyen d'éviter la catastrophe ?

Reconnaissons que si, théoriquement, ce moyen existe, pratiquement il est extrêmement difficile à appliquer.

— Un giroscopie d'un poids énorme lancé à une allure rapide et chaque jour accélérée, voilà l'humanité. Il faut être imbécile ou naïf pour croire de pouvoir lui imprimer une autre direction ou un rythme plus calme.

— « Pas n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

La devise du Taciturne est plus virile que la constatation désabusée de Louis XV et de ses courtisans : « Après nous le Déluge ! » Or, si les derniers ont bien abouti à la débâcle du régime qu'ils incarnaient, le premier, par sa persévérance, sa ténacité, a réussi, à la tête de ses Gueux, ce qu'il avait entrepris.

Les responsables de demain n'ont pas à s'occuper de la difficulté de l'entreprise, ils doivent s'atteler à la tâche d'apparence surhumaine : modernes Lilliputiens, ils ligoteront le monstre, ils le mettront au service de l'humanité.

Ils vivront et feront vivre.

Dans cette régénérescence, les individus auront leur rôle à jouer, différent de celui des organismes politiques, nationaux et internationaux.

Réformes individuelles

« Gardons surtout, gardons leurs mœurs austères, pour être forts dans les jours de malheur ! » Ce chant est bien oublié, qui nous rappelait l'exemple de nos ancêtres... Et l'austérité n'a pas la cote ! On est parvenu à faire croire qu'elle est synonyme de pauvreté !

A nous de prouver le contraire, d'avoir une vie riche, dans la plus grande simplicité.

Comme lors de la Renaissance, comme au XVIII^e siècle, l'humanité a besoin de son bain de Jouvence périodique : *le retour à la Nature*. Elle y trouvera, avec la santé physique, la rectitude morale et un renouveau spirituel : la spirale tournera dans le sens du Bien.

Entrer dans les détails, ce serait commencer tout un cours de naturisme. Gardons-nous surtout de funestes exagérations. Il ne s'agit pas de revenir brusquement à l'homme primitif, orgueilleusement nu, armé d'un éclat de silex, en face d'un rival farouche ou d'un gibier tout aussi dangereux.

Les rivières ne remontent pas à leur source.

Ce n'est pas la machine, ni la technique, qui sont mauvaises en soi : ce sont les abus qu'elles permettent, qu'elles provoquent souvent, que nous devons éviter. Retrouvons la *mesure*.

Posons quelques jalons.

Dès la petite enfance, endurcissons l'organisme de nos enfants. Graduellement habituons-les aux différences de température, à la faim, au silence, à la nuit.

Pour le premier point, les lavages matinaux à l'eau froide, la privation de l'édredon sitôt que c'est possible, le travail à torse nu, en prenant les précautions que cela exige (durée lentement progressive, prudence à l'égard de l'insolation ou d'insidieux « courants d'air »).

Quant à la nourriture, qu'on se souvienne que beaucoup plus meurent de trop manger que d'inanition. Ce n'est pas par hasard que les grandes religions sont unanimes à prescrire des périodes plus ou moins longues de jeûne. Le corps doit parfois vivre sur ses réserves, c'est alors qu'il sent que le *principe de vie* est en lui et non pas dans les « vivres » qu'il ingurgite.

Qu'on recherche des aliments naturels, le plus possible d'origine végétale. Ces derniers demandent un plus grand travail d'élaboration et d'assimilation, mais, les organes nécessaires à ces fonctions, nous les avons reçus en naissant et ils ne demandent qu'à travailler.

Apprécions les mets simples. Beaucoup de pauvres ne veulent pas du pain noir, car ils pensent que c'est une consécration de leur pauvreté. Un maître-boulangier nous assurait récemment qu'il vend de ce pain surtout à des médecins, à quelques intellectuels, à des maîtresses de pension (!) et ... à des hôteliers, « pour leur personnel » ... ; les employés, vexés qu'on leur donne un pain « moins bon » qu'aux hôtes, vont s'acheter du pain blanc, de leurs deniers !

Pourtant la preuve a été faite que, durant la guerre, la carie dentaire avait diminué dans une très grande proportion grâce au pain noir !

Et qu'on aille à la montagne boire de l'eau de source et respirer de l'air régénéré. Qu'on développe les sports de plein air, non pour la compétition, non pour des spectateurs, mais pour tous ceux qui veulent vivre.

Que l'enfant apprenne à apprécier le calme de la nuit. Plus de lampes allumées dans la chambre à coucher « parce que l'enfant a peur ! » Restons plutôt quelquefois avec lui jusqu'à ce qu'il dorme. Et qu'il apprenne à dormir la nuit, mais à se lever tôt le matin : le jour est fait pour la vie active ! Ne jugeons pas d'après nous-mêmes, n'oublions pas que nous sommes déjà dans une certaine mesure des victimes de la dégénérescence qui menace l'humanité.

Cependant, dans la mesure du possible, donnons l'exemple ; nous en serons les premiers bénéficiaires !

Ce qui donne l'illusion de la vie nuit à la vie

Analysons sans faiblesse le rôle des excitants et des stupéfiants, de l'héroïne la plus fatale à la tasse de thé la plus anodine, en passant par le haschisch, l'opium, le tabac et l'alcool.

Soyez sans crainte, pas question de demander à tous d'abandonner la cigarette ou le café noir d'après dîner ; « l'habitude devient une seconde nature » ! : il y a des cas où un changement trop brusque de comportement peut être nocif. Il faut le reconnaître : ce sont tous des *moyens d'évasion* ; ils doivent nous faire croire que nos besoins sont satisfaits, que nous avons une vie harmonieuse, que nous sommes assez forts pour vaincre nos difficultés, en un mot : que nous sommes heureux. Nous savons, en nous y adonnant, que ce ne sera que pour un

moment, que les difficultés, les malaises, les besoins inassouvis se présenteront à nouveau tout aussi irritant ; nous savons donc que ces moyens sont inefficaces. Nous devons accepter encore cette constatation : le fait que nous recherchons ces moments d'euphorie prouve que nous ne sommes pas pleinement satisfaits de notre vie. Constatation utile, qui doit être propre à nous faire rechercher une existence plus normale, mieux équilibrée.

— Tous ne sont pas maîtres de leur destin, dira-t-on ; qu'on permette aux victimes des circonstances de chercher dans l'usage de l'alcool et du tabac de précieux moments d'oubli !

— Bien triste, l'époque où l'homme ne peut trouver *en soi* le levier qui le sorte de ses difficultés ... Comme cela montre l'urgence d'une régénération !

Veillons surtout à mettre nos enfants en mesure de ne point recourir à ces moyens fallacieux d'atteindre le bonheur !

Ne soyons pas injustes à l'égard du rail, de la route, des ailes même : des vies ont été sauvées, des contacts ont été pris qui ont aidé la compréhension, grâce au train, à l'auto, à l'avion. Mais n'en usons que quand c'est vraiment utile... Reconnaissons que l'utilité est une notion élastique... aussi élastique que la conscience de l'automobiliste... Pas de casuistique : là encore, de la mesure ! De la mesure aussi dans l'emploi de tout ce que la technique moderne met à notre disposition : une résistance farouche à ce qui ne correspond pas à un besoin profond, malgré tous les efforts d'une publicité tapageuse.

Ce refus d'une existence trop mécanisée, de l'engouement pour des modes, des usages passagers, artificiellement imposés, cette recherche d'une nourriture saine et naturelle, cette vie en plein air, cette élimination progressive des excitants, cet entraînement des facultés régulatrices innées sont autant de moyens dont l'existence des uns appelle et favorise le développement des autres.

Tous, ils contribuent à rendre *l'homme maître de lui-même*, à réveiller en lui l'énergie vitale, la vie intérieure — que l'agitation moderne étouffe — qui est pourtant le bien le plus précieux reçu de nos ancêtres à travers les millénaires, et que nous devrions pouvoir transmettre intact aux générations futures.

Cette attitude devant la Vie et ses richesses est encore — ou de nouveau — le fait de *centaines de milliers* d'hommes de diverses races, professant des doctrines philosophiques ou religieuses fort différentes. Mais pour exercer une influence sur la marche de l'humanité, il faut que des *dizaines de millions* prennent conscience et du mal et du remède. Sinon on verra se reproduire un fait dont s'étonnent tous ceux qui se penchent sur l'histoire des civilisations : celles-ci sont vaincues par des peuplades beaucoup moins évoluées, qui paraissent « barbares », « sauvages » même. Cette victoire n'est pas acquise *malgré* leur méconnaissance des progrès de la civilisation, mais *parce* qu'elles sont restées beaucoup plus en contact avec les forces de la nature qui leur confèrent un avantage compensant, et de loin, tout le brillant, le clinquant de la société décadente... Si le nombre de ceux qui virilement acceptent

de participer à cette régénération est trop faible pour exercer une influence suffisante à parer au danger, du moins constitueront-ils le noyau capable de jouer, dans l'élaboration d'une société nouvelle, le rôle du levain dans la pâte.

A l'action individuelle doit se conjuguer celle des pouvoirs publics

La rapidité des transports, l'enchevêtrement des actions et réactions internationales rendent vains la plupart des efforts des gouvernements nationaux, dans le domaine qui nous intéresse tout au moins. Le plus tôt possible, on prendra des mesures énergiques à l'échelon mondial, par le canal de l'ONU et des institutions qui en dépendent, de l'UNESCO en particulier.

Là encore nous ne pouvons qu'esquisser les grandes lignes de ces mesures :

- 1° Contingement des matières premières menacées.
- 2° Protection de la Nature en général, et des forêts en particulier.
- 3° Restriction de la publicité dans tous les secteurs du commerce où elle éveille et excite des besoins futiles, tant que les besoins innés, fondamentaux et impératifs de tous ne peuvent être satisfaits.

Ces trois premiers points soulèvent des objections :

D'une part, ces mesures porteraient une nouvelle atteinte à des libertés dignes d'être aussi protégées ; d'autre part, ce qui paraît plus grave encore : elles entraîneraient un chômage désastreux.

Enfin, le choix des « besoins fondamentaux » sera difficile à déterminer.

La première objection ne supporte pas un examen objectif. On a démontré que la destruction de matières premières irremplaçables, les perturbations de tous genres causées par le déboisement, par d'autres atteintes à l'équilibre de la Nature, menacent les générations futures. Les gouvernements, les institutions internationales qui, sous prétexte de libéralisme, toléreraient cette spoliation seraient comparables à des juges pleins de mansuétude qui ne condamneraient pas les voleurs... afin de les laisser continuer leur activité lucrative !

Cette remarque vaudrait aussi pour répondre à la seconde objection : ne vaut-il pas mieux ne rien faire que de nuire ?

Mais, nous le verrons bientôt, on peut éviter le chômage par d'autres moyens.

Pour ce qui est d'une discrimination entre les besoins fondamentaux ou futiles, il sera tout de même possible d'établir une sorte d'échelle des valeurs qui recueillera la quasi-unanimité quant à certains biens désirables pour tous et au sujet d'autres dont quiconque pourrait se passer sans dommage. Qu'entre ces deux groupes il y ait place pour beaucoup dont l'utilité serait diversement appréciée, cela n'a pas de véritable importance.

Il y aurait certainement à sauvegarder les besoins régionaux : le phoque continuera d'être nécessaire à l'Esquimau, la semoule de maïs à l'Italien, comme le riz au Japonais.

A ce propos, il serait de toute importance que, dans l'aide aux pays « économiquement faibles », on n'apportât pas des vivres auxquels la population ne fût pas habituée, ou soi-disant « améliorés » : par exemple, ce sont les Blancs qui, afin de « bien traiter » les indigènes, ont introduit l'usage du riz décortiqué en Insulinde et en Indochine, cela au plus grand dam de la population, bientôt décimée par le bérubéri : un peuple du nord de l'Inde, les « Hounzas », « ne connaît pas la maladie » ; va-t-on, prétextant qu'il souffre, chaque printemps, d'une période de disette, rompre l'équilibre d'une hygiène, si bizarre soit-elle, qui lui assure la santé depuis des millénaires ?

Passons aux autres tâches incombant aux pouvoirs publics aussi bien qu'aux collectivités privées, et propres à éviter le chômage :

4° Organisation de travaux gigantesques : construction de canaux d'irrigation, assèchement de polders qui, conjointement au reboisement, récupéreront pour la culture des milliers de kilomètres carrés... On fera refleurir les déserts !

5° Encouragement aux savants et aux industriels pour les recherches en vue de tirer parti de l'énergie solaire (non seulement thermique) et d'autres sources d'énergie qui en dépendent (marées, vents).

On objectera que, si tous ces travaux sont théoriquement réalisables, ils présentent du point de vue pratique un vice rédhibitoire : ils ne sont pas immédiatement rentables.

— Mais la construction de la ligne Maginot, de la ligne Siegfried, la fabrication d'obus et de bombes, de chars lourds, de sous-marins et de cuirassiers, de chasseurs et de bombardiers, étaient-elles rentables ? Ces travaux titanesques ont employé beaucoup de gens, certes... avant de les envoyer à la mort ! Et ensuite, qu'ont-elles rapporté ? Tandis que les tâches proposées peuvent occuper des millions d'ouvriers et auront pour conséquence de fournir à l'humanité grandissante d'immenses possibilités de vie.

6° Développement de la production de fruits et légumes sains, obtenus naturellement, sans abus de produits chimiques nuisibles à la santé des consommateurs.

On veillera, par des mesures de protection, à développer cette production d'aliments d'origine végétale et à freiner celle de la viande, car on se souviendra non seulement que les premiers sont plus sains, mais qu'ils permettent de nourrir beaucoup plus de monde avec les produits d'une même surface cultivée.

7° Décongestionnement des villes, favorisé par des moyens de transport rapides (application de l'électricité) qui permettent aux travailleurs d'habiter à la campagne, où ils pourront loger dans leur maison et cultiver leur jardin potager ; diminution des

heures de travail en usine, augmentation du temps de travail en plein air : retour à la terre favorisant un réveil des arts, de la vie intellectuelle, spirituelle et morale harmonieuse.

De beaux jours en perspective !

Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent... (V. Hugo)

Les pouvoirs publics ne pourront rien entreprendre dans ce sens si des milliers, des millions d'hommes ne le leur demandent instamment, si ces hommes ne se déclarent prêts à consentir, *pour la Vie*, une partie au moins des sacrifices supportés pendant des siècles pour la guerre, pour la mort !

Que les organisations à but éducatif s'attellent à cette grande œuvre, que les partis politiques de gauche, du centre et de droite lui accordent une place d'honneur dans leurs programmes, que tous soutiennent sans défaillance les hommes d'Etat qui auront le courage d'affirmer leur espoir dans un avenir meilleur, et de prendre des décisions énergiques en conséquence. Car leur tâche ne sera pas facile !

— Facile ? ce mot souligne la honte de notre époque, il fait mesurer le manque de virilité des foules, le degré de décadence déjà atteint : on accepte toutes les compromissions, le vol et le meurtre généralisés... pourvu que « la vie en soit facilitée ».

Non, la régénération ne sera pas facile, mais les efforts mis à la réaliser redonneront la joie de vivre à ceux mêmes qui les fourniront :
Ceux qui *vivent* ce sont ceux qui luttent !

Chernex, printemps 1953.

Albert Cardinaux.

PRÉPARONS LE 1er AOUT

Voici, tiré d'une gazette d'il y a deux ou trois ans, un texte de PAUL BUDRY, assez peu connu.

La première partie plaît aux gosses, peut s'apprendre par cœur jusqu'à « Mais c'était juré pour l'éternité », ou encore servir de dictée.

Le reste paraît assez original pour être porté à la réflexion de tous ceux qui aiment renouveler leurs commentaires à propos de la fête nationale.

R.

LE PEUPLE FRATERNEL

Ouvre le vieux livre suisse, qu'y vois-tu ? Ils étaient trois, le capuchon sur le cou, les manches roulées jusqu'au coude, la main dans la main, liés comme des branches.

Ils étaient trois dans la clairière, liés comme les trois chemins du carrefour, formant un carrefour de bras. Avec beaucoup d'autres derrière eux, qui mâchonnaient leur barbe. Et après, la forêt commençait qu'on aurait prise pour une forêt d'hommes.

Aucun ne disait rien. Ils cherchaient. Là-haut, des chiffons de nuages polissaient en passant la pièce d'or de la lune.

Puis l'un a dit : « Nous voulons être un franc peuple de frères, hein vous autres ? » Et tous dirent : « C'est bien ça nous voulons être un franc peuple de frères. » — « Dans les bons et dans les mauvais jours. » — « Dans les bons et dans les mauvais jours. » — Et ils levaient deux doigts en l'air comme on fait pour sentir d'où souffle le vent. Et la forêt le répétait avec eux. Alors le sceau d'or de la lune reparut et se posa sur eux. « Ainsi soit-il », dit un curé qui se trouvait là. Et ce fut dit, dit pour toujours. Il n'y avait pas tant de façon à faire. C'était juré « in aeternum ». Les trois desserrèrent leurs mains. Puis l'un dit : « C'est pas tout ça, si on allait gouverner le bétail ! »

Et ils allèrent gouverner le bétail.

Mais c'était juré pour l'éternité...

C'est à cause de ceux-là que nous sommes un peuple de frères, nous Suisses de 1939. Depuis six cents ans, pas un Suisse n'a osé rompre le serment de la clairière. Personne ne l'a voulu, c'était bien comme cela. Ça ne ressemblait à rien dans le monde. C'était écrit dans le vieux livre de pierre des montagnes. Si quelqu'un avait voulu briser le pacte, on sentait que les montagnes mêmes, les torrents, les forêts auraient marché sur lui, que la terre se serait ouverte sous lui. C'est tellement écrit dans les choses d'ici que si les hommes venaient à l'oublier, à nier, les Alpes irritées les balaieraient de leur face.

Les étrangers ont de la peine à comprendre. Ils ont ce qui s'appelle le sentiment national. C'est une habitude de souffrir et de prospérer ensemble, de cultiver ses mythes, de vénérer ses gloires et ses morts. On a fini par composer un corps où chacun se sent pris, porté, grandi. Nous, c'est autre chose, c'est le Pacte. La Suisse ne s'est pas faite sur les champs de bataille, ou par le jeu des héritages, ou par des accords entre rois. L'accord s'est fait d'homme à homme, entre de pauvres hommes sans couronne, simples de cœur, mais fêrus de la Bible. La Bible leur disait : « Les chrétiens sont tous frères ». Alors ils se dirent : Puisque la Bible veut ainsi, nous voulons être un peuple de frères.

De l'autre côté des monts, le même temps, saint François rêvait un monde fraternel où le frère soleil éclairait le frère loup et les petits frères les oiseaux. Sans y penser peut-être, ces paysans des Lieux-forestiers venaient de découvrir dans leur foi d'hommes des bois la plus solide raison politique sur laquelle un Etat ait jamais reposé : le pacte de fraternité.

Le pacte n'est pas l'amour ; c'est moins et c'est davantage. L'amour a ses aventures, son infini, le monde entier est son orbe. Un amour national qui vous fermerait à l'amour du monde serait la tromperie de l'amour. Les Suisses s'aiment peut-être aujourd'hui. Il y a eu des temps où ils ne s'aimaient guère, où ils se tapaient dessus, où ils se tiraient dessus, où les uns n'étaient pas fâchés de voir les autres dans l'angoisse. A Morat, il tint à un fil que les Confédérés laissassent Berne et Fribourg se débrouiller sans eux. L'histoire suisse, tout comme les chroniques des familles, n'est pas un évangile de tendresse,

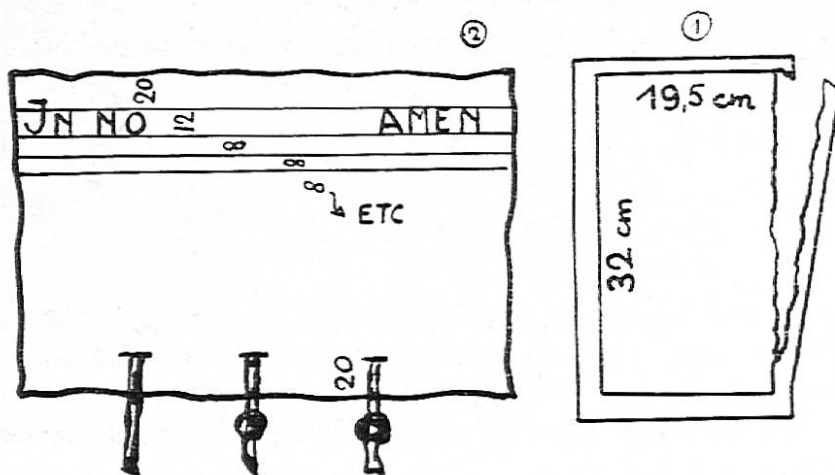
il y a les sangs de trois ou quatre races qui grondent parfois l'un contre l'autre. Il y a cette jactance de vingt-deux cantons censément souverains, qui se prennent chacun pour l'enfant-génie de la famille. Il y a le magot fédéral autour duquel les appétits bagarrent. Il y a, au verger helvétique, toutes les pommes de discorde qu'on trouve dans les vergers voisins. Mais voici le fait original : le cran d'arrêt des consciences suisses dès qu'on sent le pacte menacé. La lutte pour la vie, pour l'estomac, pour le pouvoir, soit, mais avec la règle sacrée du jeu : pas de coup bas qui blesserait le pacte. Celui-ci, on n'y touche pas. L'histoire suisse, ravagée de disputes, est le monument impressionnant de la fidélité quand même.

La démocratie nous apparaît, au regret de certains, comme le seul régime capable de se concilier avec la pure conscience du pacte. Mais le pacte est plus fort que les régimes. Tacitement retransmis, rendossé, ratifié par les générations, il est là, entré dans l'âme suisse, rivé à notre libre-arbitre comme si, de la terre où les rudes fondateurs du Rutli ont été couchés, leur serment continuait à remonter vers les berceaux.

Tous les Suisses devraient aller voir aux Archives de Schwytz le premier parchemin du pacte : Au nom du Dieu tout-puissant, nous... Le parchemin est d'une solidité terrifiante. On sent qu'on a tiré dessus, un des trois sceaux s'en est même détaché. Mais il est fait pour durer toute la vie d'un peuple. Celui qui chercherait à le déchirer commettrait le sacrilège le plus insane qui se puisse perpétrer dans l'ordre politique.

Paul Budry.

LE PACTE



Matériel

Papier java ; brou de noix ; ruban de 12 mm de large, brun de préférence ; cémentit ; gouache ou aquarelle rouge ; encre de Chine noire, rouge éventuellement ; ciseaux. Durée du travail 2 à 3 heures.

1. Préparer un morceau de papier java de 33 cm × 21 cm. Dessiner à l'intérieur un rectangle de 32 × 19,5 : Dimensions réelles du parchemin déposé à Schwytz. Déchirer à la main en suivant à peu près la ligne tracée.

2. Préparer un brou de noix léger. Tremper la feuille dans l'eau puis la badigeonner au brou de noix, des 2 côtés. Laisser sécher durant 5 minutes... ou plus ou moins !

3. Pendant ce temps, couper 3 morceaux de ruban de 8 cm. de long. Préparer les 2 sceaux. Dans du carton, dessiner 2 cercles de 36 mm. de diamètre, les déchirer à la main. Les peindre en rouge, des deux côtés.

4. Reprendre le pacte. Signer au crayon la face la plus sympathique (voir fig. 2).

5. Esquisser au crayon le texte suivant ; éventuellement au crayon rouge ou vert, si le parchemin est foncé ! Chaque phrase, à la ligne
IN NOMINE DOMINI AMEN.

Si l'un des deux est attaqué, les deux autres le secourront (et non le secoueront !).

Nous resterons soumis à nos propres seigneurs.

Nous ne reconnaitrons aucun étranger comme juge.

Nous chercherons à régler toute querelle par arbitrage.

Devant s'il plaît à DIEU durer à perpétuité.

Fait en l'an du Seigneur 1291, au début d'août.

6. Passer à l'encre de Chine noire tout le texte sauf le latin. Pour cette première ligne, employer de la gouache jaune ou de l'encre de Chine rouge.

7. Inciser le bas du pacte en trois endroits régulièrement espacés (problème des intervalles !) Passer les rubans, les coller sur 1 cm. au dos. Coller les 2 sceaux d'URI et d'UNTERWALD.

8. Le 1er AOÛT, épingler le PACTE à la cuisine ou à la salle à manger. Il y restera... IN AETERNUM ?

R. Renaud.

* * *

Le meilleur des apéritifs est le travail. Ceux qui ont la sottise prétention d'exciter leur appétit en absorbant des essences alcoolisées s'abusent dangereusement. Ils dépensent la fortune pour se procurer le poison qui ruinera leur santé et entraînera automatiquement la dégénérescence de leurs facultés.

*Lt. colonel Mutrux,
Commandant de la Police de Lausanne.*

Institutrice de l'Ecole suisse à Luino cherche place comme

PENSIONNAIRE ou DEMI-PENSIONNAIRE

dans une famille d'instituteur où elle pourrait se perfectionner par leçons et conversation dans la langue française. Durée du séjour : tout le mois d'août. Prière d'adresser les offres à :

Giovanna QUADRELLI, LUINO (Italie) via Cavalotti 25.

Auberge du Chalet-à-Gobet

*Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles*

Gluntz Pierre Téléphone (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

GROTTE AUX FÉES

ST-MAURICE (Vs)

Café-Restaurant, sera votre but de course 1953.

La visite de la Grotte sous la conduite d'un guide bien documenté, vous laissera une impression durable.

Belle vue. Emplacement de pique-nique. Tarif des entrées pour écoles: 30 cts par élève. Spécialité assiette valaisanne.

Tél. 3.60.45 (hiver, appartement, voir ann. tél.)



A proximité
du Château

Arrangements
pour sociétés

W. Herren,
 propr.

Tél. 6 26 88

Home d'enfants
(bords du Léman) cherche

**institutrice ou
jardinière d'enfants**

pouvant entrer en fonction au début
d'octobre.

Faire offres sous chiffre
**PR 36209 L à Publicitas
Lausanne.**

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude

ANZEINDAZ

Le centre des excursions des
Alpes Vaudoises p. excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.** Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5 31 47. Refuge des Diablerets, tél. 5 33 38. Refuge de Solalex, tél. 5 33 14. Se recommandent. Service de Jeep Barbolesaz--Solalex-Anzeindaz

Course annuelle 1953
Lac d'Oeschinen
Kandersteg
Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.
Tél. (033) 96119
D. Wandfluh-Berger, propr.



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg: Michel Clément, Fribourg; **Jura bernois:** G. Bailly. **Bienne:** Neuchâtel: A. Vauthier, Neuchâtel; **Vaud:** O. Aellig, Lausanne; **Valais:** R. Lötscher, Sion.

Mise au concours

Par suite de mise à la retraite, un poste de **MAÎTRE D'ANGLAIS** est vacant à l'**Ecole cantonale de Porrentruy**.

Titre exigé: brevet de maître de gymnase ou diplôme équivalent. Obligations selon les prescriptions légales.

Traitement: Fr. 11 248.— à 17 647.— plus, éventuellement, allocations supplémentaires de renchérissement. Entrée en fonction: 1er octobre 1953.

Adresser les inscriptions jusqu'au 15 juillet 1953 à M. le Dr V. Henry, préfet, président de la Commission de l'Ecole cantonale. Demander tous renseignements à la Direction de l'école. Ne se présenter personnellement que sur invitation.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT MEAT

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le chemin de fer MARTIGNY-ORSIÈRES et ses autobus

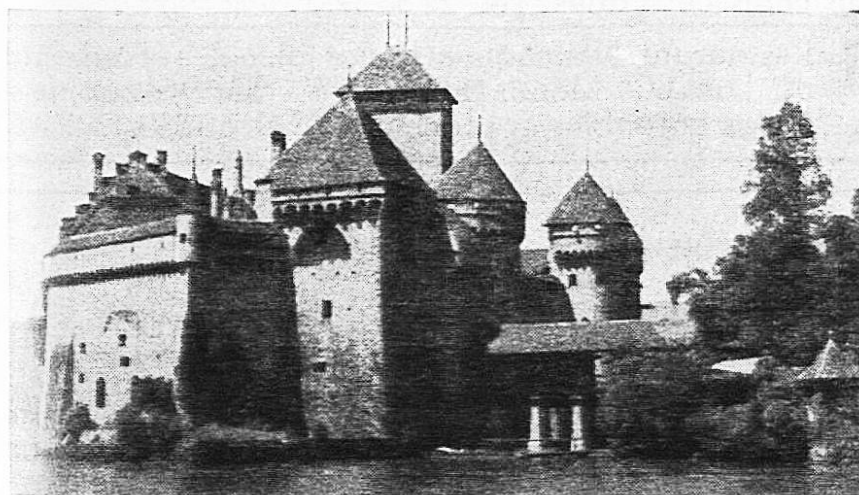
**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier
- Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du
Grand-St-Bernard** (alt. 2472 m.)

Circuits: 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand. 2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télésièges: Verbier-Les Ruinettes et Champex-La Broye

Trains et cars spéciaux sur demande • Tarifs réduits pour sociétés et écoles

Prospectus et renseignements: Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.-**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26.35.35
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 4.46.09



Le nouveau bocal à conserves

« **BULACH-UNIVERSEL** »

à ouverture de 8 cm. de diamètre offre les grands avantages des bouteilles Bulach bien connues pour la conservation des fruits par le remplissage à chaud des bouteilles et la stérilisation des légumes et des viandes. Le bocal peut être rempli, vidé et nettoyé sans peine car sa grande ouverture permet d'y introduire aisément la main. En vente dans les grandeurs de 1, 1/2, 2 et 5 litres dans les magasins d'articles de ménage.

Verrerie de Bulach

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

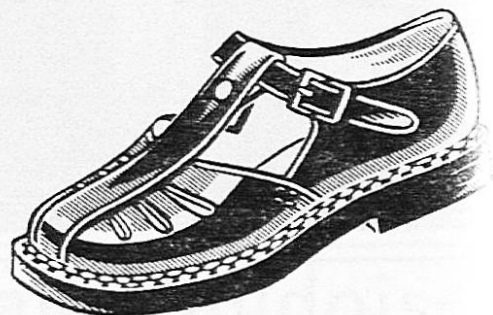
Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE